



395, rue principale, Batiscan (Québec) G0X 1A0

Téléphone : (418) 362-2421/ Télécopieur : (418) 362-3174

Adresse électronique : dg@batiscan.ca

La Municipalité de Batiscan est à la recherche d'une personne afin de combler le poste :

EMPLOYÉ TEMPORAIRE TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE

Sous l'autorité et la supervision du chef d'équipe, la personne aura à accomplir les tâches suivantes :

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

- Agir comme opérateur de machinerie pour l'entretien et le déneigement de la municipalité afin de contribuer au déplacement sécuritaire des véhicules et des piétons et assurer l'accès aux installations municipales.
- Procéder aux travaux d'entretien de la patinoire extérieure comprenant le déneigement et l'arrosage.
- Accomplir toute autre tâche connexe à sa fonction que lui assigne son supérieur.

EXIGENCES REQUISES :

- Détenir un permis de conduire de classe 3 valide.
- Expérience pertinente aux fonctions de l'emploi.
- Opérer et conduire un camion de déneigement, un tracteur articulé et un véhicule multifonctionnel pour le transport et l'enlèvement de la neige.
- Être disponible, appeler à travailler à des heures irrégulières.

QUALITÉS PERSONNELLES :

- Débrouillard, polyvalent et capacité d'adaptation.
- Aptitudes à travailler en équipe ou seul.
- Autonomie, initiative et disponibilité.
- Discrétion.
- Capacité en relations interpersonnelles.
- Avoir une bonne condition physique.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Le poste est un poste temporaire.
- Les horaires de travail sont définis au fur et à mesure des besoins du service de la voirie locale durant une période approximative se situant entre la mi-décembre 2017 à la fin du mois de mars 2018.
- Lieu de l'emploi Municipalité de Batiscan.
- Rémunération et avantages sociaux selon la convention collective en vigueur.
- Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitæ avec toutes les attestations pertinentes au plus tard vendredi le 15 décembre 2017 à compter de 16h30 à l'adresse ci-dessus mentionnée, par courrier, par télécopieur ou par courriel.
- Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi.
- Nous vous remercions à l'avance de votre candidature, cependant nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Fait, donné et signé à Batiscan, ce 7 décembre 2017

Pierre Massicotte
Directeur général